

comme serait, par exemple d'exaspérer des esprits déjà mal disposés envers l'Eglise.

Mais la prudence ne nous permet pas de nous attarder sur cette déclaration, et nous ne doutons pas que la prudence ne soit le bel ornement de ceux qui ont été choisis pour annoncer la parole divine à Rome durant ce Carême. Aussi nous hâtons-nous d'appeler, au contraire, votre attention, très chers fils, sur l'obligation qui incombe à l'orateur sacré, d'annoncer *tout* l'Evangile sans doute, mais aussi l'Evangile *seul*. Peut-être certains orateurs, d'une époque qui n'est guère éloignée, avaient-ils laissé tomber dans l'oubli le devoir d'exposer l'Evangile *seul*, bien plus qu'ils n'avaient oublié l'obligation de l'enseigner en son entier. Mais qui ne le voit ? Ce serait faire une chose souverainement injurieuse à Dieu que de vouloir ajouter la parole humaine à la parole divine, comme si celle-ci avait besoin d'être complétée et perfectionnée par celle-là !

Le divin Sauveur, venu sur terre pour indiquer à l'homme la route à suivre pour arriver au salut éternel, a dit nécessaire et suffisante à cet effet l'observation de l'Evangile. Or, si un prédicateur transportait ses auditeurs en une région non indiquée par le saint Evangile, et s'il exaltait la beauté de nouveaux horizons découverts de cet autre point de vue, s'il louait les fruits qui y mûrissent, au point d'inculquer à ses auditeurs l'opinion qu'il suffit peut-être au salut éternel de parcourir des champs différents des champs évangéliques, est-ce que cet orateur, à votre avis, ne taxerait pas d'insuffisance l'enseignement de Jésus-Christ ? Mais, à notre tour, justement pour ce motif, nous refuserions à cet orateur le titre de "bon prédicateur", parce que celui-là seul est tel qui continue fidèlement la mission de Jésus-Christ, et qui de Jésus-Christ accomplit plus exactement les préceptes.

Oh ! combien il importe d'insister sur l'obligation qui incombe au bon prédicateur de se limiter à annoncer *seulement* le saint Evangile ! Un ambassadeur, qui au souverain auprès duquel il est accrédité, n'exposerait pas uniquement ce que son prince l'aurait chargé d'exposer, mériterait de perdre toute créance pour tout le reste de sa mission, car nul ne pourrait